

27 septembre 2021

#FranceRelance

Le réseau des CMA s'engage auprès de l'Etat à accompagner plus de 20 000 entreprises artisanales dans leur transition écologique



Dans le cadre du plan France Relance et pour favoriser une relance durable de l'économie de proximité, le réseau des CMA accompagne les entreprises artisanales dans leur transition écologique. En lien avec le Gouvernement et l'ADEME, le réseau accompagnera ainsi plus de 20 000 entreprises artisanales dans leurs démarches de transition écologique d'ici fin 2022. Celles-ci pourront bénéficier gratuitement de diagnostics et d'accompagnements personnalisés avec les experts des CMA. Au programme : gain de productivité, diminution des coûts et développement durable !

Alors que la Semaine européenne du développement durable se termine, CMA France rappelle que le secteur de l'artisanat contribue chaque jour à promouvoir l'économie circulaire avec un réseau de plus de 100 000 artisans dans les métiers de la réparation, ambassadeurs de l'économie de proximité auprès des consommateurs. Aujourd'hui, le défi est d'accélérer le mouvement en incitant les artisans à prendre le virage de leur transition écologique.

« Avec la transition numérique, c'est un des enjeux phares de la relance pour les entreprises artisanales. Aujourd'hui, la transition écologique bouleverse en profondeur l'organisation de notre société, on voit apparaître de nouveaux modes de production et de consommation. Il faut s'adapter à ces enjeux et aux attentes des consommateurs qui exigent des engagements de la part des entreprises. Avec le « Fabriqué en France », l'économie éco-responsable fait partie de l'ADN de l'artisanat. Maintenant, c'est à nous de montrer qu'il est possible de concilier l'enjeu écologique avec les intérêts économiques des entreprises artisanales : c'est l'objectif du réseau des CMA avec le dispositif Performa Environnement », indique Joël Fourny.

Pour relever ce défi, les CMA lancent le dispositif « Performa environnement » et s'engagent ainsi à :

- communiquer et sensibiliser les artisans
- réaliser plus de 17 500 diagnostics auprès d'entreprises artisanales
- accompagner entre 5 000 et 10 000 entreprises artisanales dans leur transition écologique



Quels avantages pour les artisans ?

Concrètement, les chambres de métiers et de l'artisanat disposent d'un réseau de plusieurs centaines de conseillers économiques dont une centaine d'experts en environnement. Avec les CMA, les artisans s'inscrivent ainsi dans la transition écologique, au bénéfice de leur territoire et d'une économie durable. Pour cela, CMA France et son réseau ont déjà mis en place de nombreuses initiatives : le dispositif « TPE gagnantes sur tous les coûts », les Eco-défis, le réseau « Répar'acteurs » dédié aux artisans des métiers de la réparation qui souhaitent se positionner en tant qu'acteur sur la réduction des déchets et de nombreuses autres initiatives locales sur tout le territoire.





cma-france.fr